

Questions et réponses pour les parents

L'école m'informerait-elle de l'offre de services d'ergothérapie de niveau 1?

L'école vous enverra une lettre présentant les services de niveau 1 et vous informant qu'ils sont offerts dans la classe de votre enfant. L'enseignante ou l'enseignant pourrait vous informer de la visite de l'ergothérapeute dans la classe de votre enfant. L'ergothérapeute fournira des ressources, des activités et des stratégies que l'enseignante ou l'enseignant pourra ensuite transmettre aux familles.

Quelles sont les activités proposées en salle de classe?

Dans une classe de maternelle/jardin d'enfants ou de 1^{re} année, l'ergothérapeute peut notamment effectuer des observations ou animer un centre d'activités axé sur des compétences particulières, comme l'écriture ou le découpage. L'ergothérapeute peut fournir des images ou illustrations pour aider les élèves à suivre la routine de la classe ou pour faciliter les transitions, comme la préparation pour la récréation. L'ergothérapeute est également en mesure de fournir des activités à faire à la maison pour approfondir les habiletés importantes, comme celles d'écriture.

Quel appui est offert aux élèves après la 1^{re} année?

L'ergothérapeute pourra fournir des stratégies générales que l'enseignante ou l'enseignant appliquera auprès de l'ensemble des élèves de la classe.

Comment procéder si mon enfant a besoin d'un soutien plus approfondi?

L'ergothérapeute discutera des besoins de votre enfant avec l'enseignante ou l'enseignant, ainsi qu'avec l'enseignante ou l'enseignant ressource. Si les services de niveau 1 sont insuffisants pour répondre pleinement aux besoins, l'école communiquera avec vous pour discuter des observations et de la marche à suivre pour obtenir des services plus personnalisés. Les services de niveau 2 ou de niveau 3 nécessitent le consentement parental. Au fil des mois, l'ergothérapeute rencontrera régulièrement l'enseignante ou l'enseignant ressource pour faire le point sur les listes d'attente et déterminer les élèves dont les besoins sont prioritaires. L'ergothérapeute se rendra dans l'école de votre enfant toutes les trois ou quatre semaines. L'ergothérapeute vous appellera pour discuter de vos préoccupations et vous invitera à une séance d'évaluation. Ces séances ont habituellement lieu dans les bureaux du centre Grandview. Enfin, l'ergothérapeute vous fera part de ses constats et vous conseillera sur les moyens d'aider votre enfant.

Que se passe-t-il à la fin des services d'ergothérapie?

À partir du moment où votre enfant a atteint ses objectifs, l'ergothérapeute pourra suspendre les services. Cela dit, votre enfant pourrait continuer à recevoir des services de niveau 1 au même titre que les autres élèves de sa classe ou de l'ensemble de l'école.

Mon enfant reçoit déjà des services d'ergothérapie à l'école. Y aura-t-il un changement?

Votre enfant continuera à bénéficier des services d'ergothérapie jusqu'à ce que l'ergothérapeute détermine si ses besoins peuvent être satisfaits par les services de niveau 1. Dans un tel cas, votre enfant pourra obtenir son congé des services d'ergothérapie. L'ergothérapeute se rend régulièrement à l'école et demeure en contact avec le personnel enseignant et l'enseignante ou l'enseignant ressource.

L'ergothérapeute pourra intervenir en cas de changement touchant votre enfant ou de nouveaux besoins émergents. L'ergothérapeute vous appellera ou vous enverra un courriel pour vous informer de tout changement aux services comparativement aux années précédentes.